

Présentation de la thématique 2014

A la suite d'interpellations des acteurs du terrain, du débat au sein du comité national, et avec le directeur général, nous sommes convenus de choisir comme thème national de réflexion éthique pour l'année qui vient:

"Comment chacun d'entre nous vit-il les tensions qui peuvent apparaître dans les situations mettant en présence : une personne en situation de handicap, ses proches et les professionnels?"

Où sont les libertés des uns et des autres?"

- Toute réflexion éthique se lance sous forme de questionnements et sont toujours retenus comme principes fondateurs du débat les principes de :
 - de bienveillance
 - d'autonomie
 - de justice
 - de respect des droits et des libertés fondamentales
 - de confidentialité

- De cette question posée en surgissent d'autres :
 - Quelles sont les conditions du respect de chacun des acteurs ?
 - Comment chacun a-t-il la possibilité de s'exprimer ?
 - Comment chacun contribue-t-il à l'autonomie de l'autre ?
 - Comment réfléchir sur la "tension" prise de risque- protection ?
 - Chacun des acteurs est-il dans un sentiment de toute puissance ou d'impuissance ?
 - Comment reconnaît-on les compétences de l'autre ?
 - Comment reconnaît-on ce qui peut être une situation de violence pour l'autre ?
 - Peut-il y avoir des conflits de droits ?
 - Qu'est-ce que le jugement éclairé ?
 - Qui peut être vulnérable ? La vulnérabilité est-elle un état ou une situation temporaire ? Qu'est-ce qui crée la vulnérabilité ? Est-elle inhérente à la condition humaine ?

Vulnérabilité et infantilisation sont-elles en lien ?

S'accepte t- on vulnérable ?

Voit-on la vulnérabilité de l'autre ?

- L'accompagnement est-il une relation réciproque ?
- L'environnement, le système, la structure, l'organisation jouent-ils un rôle important dans les tensions ?
- Comment se situent les capacités de décision des uns et des autres?
- Quelques exemples concrets peuvent aider à s'approprier la problématique :
 1. Annie qui vit en foyer est amoureuse d'un garçon qui vit dans un autre établissement, elle souhaite le rejoindre, sa mère et tutrice s'y oppose, les professionnels la soutiennent.
 2. René atteint d'une maladie évolutive vit chez ses parents et est accompagné par un service à domicile. Il refuse toute rééducation au risque d'écourter ses jours, les professionnels acceptent, les parents veulent changer d'équipe pour l'obliger.
 3. Christiane vit en foyer et n'arrive plus à exprimer ses souhaits, sa maman les exprime pour elle, les professionnels ne supportent pas.
 4. Justine est mariée, elle vit dans des appartements partagés, son mari est resté chez lui, Justine a une liaison avec un autre habitant des appartements, les professionnels sont très "gênés" vis à vis du mari.
 5. Paul vit seul à domicile, il fait des fausses routes, les professionnels pensent qu'il devrait vivre dans une structure, Paul refuse complètement, sa sœur le soutient.
 6. Charles vit en foyer, s'est acheté une cassette porno, demande au personnel de lui installer, ce qui est fait, son père s'en aperçoit et accuse les professionnels d'être complices d'un "délit".

➤ Les formes du débat éthique peuvent être extrêmement diverses.

En fonction du contexte local, des souhaits des uns et des autres vous pouvez l'organiser :

- sous la forme de groupe ponctuel ou de plus longue durée, ouvert à tous ou plus catégoriel (adhérents, familles, professionnels...)
- sous la forme d'une réunion «café philo » publique ou semi publique
- sous la forme d'un espace local de réflexion éthique s'il en existe un et que les participants souhaitent aborder la thématique
- sous la forme atelier d'écriture ou autre forme d'expression
- et toute autre forme issue de vos imaginations

Nous sommes à votre disposition si vous avez besoin d'informations complémentaires ou d'aide pour l'organisation.

L'idée est que soit retenu par écrit l'essentiel de l'expression (totalement anonymisée bien entendu) afin d'alimenter le plus largement possible le débat national.

Nous vous demandons donc si vous décidez d'organiser le débat de nous renvoyer un coupon (joint dans l'envoi) pour nous informer de votre initiative afin que nous puissions vous demander votre participation écrite à la fin de l'année.